

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 3 août 2016 portant élévation

NOR : DEFM1620910D

Ministère de la défense

Par décret du Président de la République en date du 3 août 2016, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 21 juillet 2016 portant que la présente élévation est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 27 du code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, le conseil des ministres entendu, est élevé pour prendre rang à compter de la date de sa réception le militaire appartenant à l'armée active désigné ci-après :

A la dignité de grand'croix

Puga (Benoît, Marie), général d'armée. Grand officier du 6 juillet 2016.